Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260430-36_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 15
Votants 15
Pouvoirs 0

Date de la convocation : 24/04/2026

Le trente avril deux mille vingt-six, à dix-heures heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, ESNAUD Corentin, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, HERVÉ Mattis, LE BLEVEC Mickaël, LE COCQ GEFFROY Gwladys, OLIVIER Jennifer, ROUX Emmanuel, SALMON Marie
Absents excusés :
Absents :

Secrétaire de séance : Jennifer OLIVIER

36/2026	**Dispositif chantiers et stages à caractère éducatif**

Monsieur le Maire propose de renouveler le dispositif « argent de poche » nouvellement appelé « chantiers et stages à caractère éducatif » à l'attention des jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans. Celui-ci a été instauré sur la commune depuis 2016. Pour bénéficier de ce nouveau dispositif « chantiers et stages à caractère éducatif », il convient de présenter un projet pédagogique et de faire une demande d'agrément auprès de la Direction Départementale de l'emploi, du Travail et des Solidarités.

Ce dispositif permet à des jeunes volontaires d'être accueillis au sein des services municipaux durant les congés scolaires pour accomplir diverses missions de courte durée. Chaque jeune est encadré par un agent municipal, selon le service où il est accueilli.
Les missions ne peuvent excéder 3h par jour dans la limite de 5 jours par jeune, moyennant une indemnisation de 15 €/jour. Un dossier de candidature doit être déposé en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

- **Décide** de reconduire le dispositif « chantiers et stages à caractère éducatif »,
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)